



# Parle avec elles

Quand des femmes détenues  
se racontent en prison

Avec le soutien de la politique fédérale de l'égalité des genres



INSTITUT  
POUR L'ÉGALITÉ  
DES FEMMES  
ET DES HOMMES



# I.Care et le projet Parle avec elles

## Le travail d'I.Care auprès des personnes détenues

L'équipe pluridisciplinaire d'I.Care est présente dans cinq établissements pénitentiaires (Saint-Gilles, Haren, Mons, Jamioulx, Lantin) en Belgique. Nous y mettons en œuvre différents projets au profit des personnes détenues.

Nous ancrons notre travail dans la logique promue par l'Organisation mondiale de la santé et la Charte d'Ottawa selon laquelle la santé ne se réduit pas à l'absence de maladie ou d'infirmité mais représente un état complet de bien-être physique, mental et sociétal. Pour atteindre cet état, il faut agir, de manière simultanée, sur une multitude de facteurs, également appelés déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire sur l'ensemble des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui ont une incidence sur cet état de bien-être.

La majorité des personnes détenues cumulent des facteurs de vulnérabilité. Dans le cadre de nos activités quotidiennes en prison, nous avons cependant assez vite perçu que la population carcérale n'était pas une «*masse informe*» ayant des caractéristiques communes et que certains publics nécessitaient particulièrement notre attention. En effet, le système carcéral a tendance à organiser la détention pour des hommes, belges, sachant lire et écrire, ayant un revenu, un réseau social, etc. Ainsi, au fil des rencontres, plusieurs publics ont retenu notre attention, et notamment celui des femmes incarcérées.

## Donner la parole aux femmes détenues

Le projet *Parle avec elles*, soutenu par la politique fédérale de l'égalité des genres, s'est déroulé entre les mois d'août 2022 et juillet 2023. Il a permis de rencontrer 17 femmes actuellement incarcérées ou qui l'ont été. Au cours de nos discussions, nous avons abordé une variété de sujets (entrée en prison, intimité, accès aux soins, relations familiales, etc.) afin de mieux comprendre les réalités et les défis auxquels elles étaient confrontées derrière les barreaux. De ces échanges est né le présent rapport qui met donc en lumière les vécus des femmes que nous avons rencontrées. S'il ne s'agit pas de faire des généralités à partir de témoignages isolés, nous constatons que ces histoires recourent les constats que nous faisons quotidiennement dans notre travail en prison.

9 sections spécifiques (quartiers femmes)  
(sur 35 prisons)

ENVIRON 500 femmes  
(4,5 % de la population carcérale)

Grâce à une collaboration avec l'artiste Doris Michel, le projet *Parle avec elles* a également permis la réalisation d'un atelier de portraits graphiques avec six femmes incarcérées. Le résultat de ces séances ponctue ce rapport, aux côtés d'extraits des conversations menées, retranscrites littéralement. Ce travail devrait également être présenté à différentes occasions dans les mois à venir.

En donnant la parole aux femmes incarcérées, nous souhaitons pouvoir sensibiliser davantage les autorités et le grand public aux réalités souvent méconnues de la vie des femmes incarcérées.

I.Care est une association sans but lucratif belge créée en 2015 et qui a pour objet social la promotion de la santé en milieu fermé (pour le moment uniquement en prison), l'amélioration de la prise en charge globale des personnes détenues et la continuité des soins pendant et après la période d'incarcération.

Retrouvez le rapport *Parle avec elles: Quand des femmes détenues se racontent en prison* sur notre site Internet [www.i-careasbl.be](http://www.i-careasbl.be).

Contact : [info@i-careasbl.be](mailto:info@i-careasbl.be).



# Les femmes détenues en Belgique : quelles réalités ?



## Avant la prison, des vulnérabilités multiples

Un constat récurrent ressort de notre étude : celui de l'existence de vulnérabilités multiples dans le passé des femmes rencontrées. Beaucoup d'entre elles ont grandi dans des milieux familiaux perturbés, marqués par la violence, les abus, la négligence ou l'instabilité. En grandissant dans des environnements instables et dysfonctionnels, ces femmes ont souvent été confrontées à des difficultés supplémentaires, telles que la précarité économique, l'insécurité du logement, l'absence de soutien familial adéquat et l'accès limité aux ressources éducatives et de santé. Ces facteurs ont contribué à renforcer leur vulnérabilité et ont pu concourir à leur incarcération.

*Ma mère, j'étais son punchingball. On m'a pas appris à parler aux enfants parce que moi, on m'a jamais parlé. On me frappait ou on m'insultait. On me parlait pas. (Mia)*

La consommation de produits stupéfiants est également un trait commun chez plusieurs des femmes rencontrées. Elle induit souvent un mode de vie dans lequel il leur est difficile d'avoir une stabilité, à laquelle elles aspirent pourtant. La consommation de drogues est par ailleurs, chez les femmes que nous avons rencontrées, souvent le reflet de problèmes sous-jacents plus profonds, tels que des traumatismes, des troubles de santé mentale non traités ou des situations de vulnérabilité sociale.

## Une minorité dont les besoins spécifiques sont encore trop négligés

Comme indiqué, le peu d'études menées sur les femmes incarcérées limite la connaissance de leurs besoins par les pouvoirs publics. Les conversations menées dans le cadre de ce projet donnent une idée du quotidien en prison : intimité très relative, promiscuité, difficulté de maintenir les liens familiaux, sentiment d'infantilisation, etc.

*Intimi quoi ? Être une femme incarcérée c'est compliqué, on n'a pas d'intimité, on a rien. On est à deux en cellule, on est juste séparées par une tenture pour aller aux toilettes et se laver. Les douches, c'est 6 douches à la fois. Il n'y a pas, il n'y a rien. On n'est plus une femme en prison, on n'est plus qu'un être humain et c'est tout. Le solo oui, tu as plus d'intimité quand tu prends ta douche, quand tu vas aux toilettes, t'es toute seule quoi. Mais en duo, au début c'est gênant mais après, comme j'ai dit on est solidaires, on est dans le même bateau donc on n'a pas le choix. Mais sinon l'intimité en prison, même quand tu penses l'avoir, t'as toujours un agent pour venir dire « fouille à nu », 'fin tu vois des trucs... (Alice)*

## Nos demandes :

Permettre et encourager la participation active des femmes détenues en créant des espaces de consultation réguliers, où elles peuvent exprimer leurs préoccupations et recommandations en matière de conditions de détention, de programmes d'aide à la réinsertion et/ou d'accompagnements spécialisés, adaptés à leurs besoins spécifiques.

Tenir compte des besoins des femmes détenues dans l'organisation des soins et garantir une accessibilité en offrant des services médicaux de qualité et adaptés à leurs problèmes de santé, y compris en matière de santé mentale, d'assuétudes, de dépistages, de santé sexuelle et reproductive (violences sexuelles, maladies infectieuses, etc) et en recrutant des professionnel·les spécifiquement formé·es aux questions de violences et de genres et/ou en garantissant une formation continue spécifique et approfondie.

Leurs besoins sexo-spécifiques sont encore trop peu ou mal pris en compte, ce qui a des conséquences directes sur leur quotidien : des possibilités d'emploi limitées et souvent genrées, des opportunités d'éducation restreintes, une vie sociale et relationnelle qui peut être source de charge mentale et de stress, un éloignement des proches plus marqué que les hommes, des soins de santé souvent jugés insuffisants et qui témoignent d'un manque d'adaptation à leurs besoins spécifiques ou encore des professionnel·les pas ou insuffisamment formé·es à ces besoins spécifiques.

*Je voulais me faire ligaturer les trompes, on m'a dit que comme j'étais en prison j'étais sûrement dépressive, que comme j'ai que 35 ans et que c'est irréversible, je peux pas prendre ce genre de décision. Je comprends pas pourquoi. On est complètement infantilisées, on ne peut plus rien décider ici. On me donne de l'ibuprofène, et quand je me plains, on m'a répondu «si vous êtes pas contente, fallait pas venir ici»... (Gabrielle)*



### **Absence de prise en charge adaptée malgré des parcours de vie marqués par la violence**

Le rapport jette une lumière crue sur les histoires de vie des femmes rencontrées, marqués par des violences de différents ordres (intrafamilial, conjugal, sexuel, etc.). Même si le quotidien en détention apporte son lot de difficultés, l'incarcération peut, de manière semblablement paradoxale, pour certaines femmes, représenter un nouveau départ et/ou un moment de répit dans une vie de violences.

*Quelque chose de confortable dans la détention ? La sécurité. Dehors, tout peut arriver. Ici, rien ne peut se passer. Quoi qu'il arrive, et quoi qu'on puisse en dire, il y aura toujours quelqu'un qui va passer nous voir, nous surveiller, on aura toujours à manger et tout. Alors que dehors, tout peut arriver. Ici, j'ai trouvé la paix, la paix de pouvoir m'asseoir, par exemple c'est bête mais allumer la télé et se dire que rien ne va se passer. Ne pas avoir peur des horaires, de savoir si on va rester en vie ou pas... [...] C'est en prison que j'ai retrouvé ma liberté. (Louise)*

Pourtant, malgré des besoins particulièrement élevés, les structures dédiées à l'accompagnement des femmes victimes de violences n'interviennent pas en prison.

### **Nos demandes :**

Sensibiliser les professionnel·les du système pénal (magistrat·es, personnel pénitentiaire, professionnel·les de santé, travailleur·ses des services exerçant en prison, etc.), notamment en organisant des formations régulières sur les problématiques spécifiques aux femmes en prison, y compris les violences de genre, les traumatismes et les besoins en santé mentale. Les agent·es de surveillance pénitentiaire affecté·es dans les quartiers femmes devraient bénéficier d'une formation approfondie sur ces sujets.

Inclure le milieu carcéral dans la politique de prévention des violences, par exemple, en permettant la mise en place de programmes à destination des hommes détenus, indépendamment du motif de leur incarcération, sur les violences liées aux genres, et en encourageant la mise en œuvre de programmes pour les femmes détenues, y compris des initiatives visant à renforcer leur capacité d'agir, telles que des programmes de formation à la défense personnelle.



## Un accompagnement insuffisant à la sortie de prison

La sortie de détention est également un moment angoissant pour les femmes rencontrées. Là encore, les services d'accueil et de réinsertion ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins spécifiques. Il y a également un manque de structures spécialisées pour les femmes, ce qui entraîne une insuffisance de places dans les foyers d'accueil et les programmes de réinsertion. Les femmes libérées peuvent ainsi se retrouver sans soutien adéquat pour les aider à se réadapter à la vie en société. Certaines femmes craignent par ailleurs un retour à la violence ou des représailles de la part de leurs proches. Cette situation peut peser lourdement sur leur réinsertion et les empêcher de (re)construire leur vie en toute sécurité.

*Ma seule crainte, c'est qu'il me retrouve. Même s'il a pas le droit de s'approcher de moi. On sait jamais. Et ça me fait peur. Je vais te dire, si j'étais pas rentrée en prison, il nous aurait tués. (Lina)*

## Pour une meilleure santé globale des femmes détenues

Les femmes en prison font face à des déterminants sociaux de la santé particulièrement complexes et interconnectés. Par exemple, les expériences traumatisantes qu'elles ont vécues, telles que les violences intrafamiliales, conjugales ou sexuelles, ont un impact profond sur leur bien-être physique, mental et émotionnel. Les conditions de détention, telles que le manque d'intimité, la violence institutionnelle et les limitations de l'accès aux soins de santé de qualité, aggravent les inégalités en santé pour les femmes incarcérées. L'accès limité à des ressources essentielles, comme le logement, l'emploi et le soutien psychologique, constitue également des obstacles majeurs à la santé et à la réintégration des femmes après leur libération. Sans ces ressources, il leur est difficile de reconstruire leur vie de manière stable et de se réinsérer positivement dans la société.

Il est essentiel d'adopter une approche holistique respectueuse des dimensions de genres dans les politiques et pratiques pénitentiaires, en prenant en compte les expériences de violences et de traumatismes vécues par les femmes détenues, avant et pendant leur incarcération. Au regard des récits des femmes rapportés dans *Parle avec elles*, il est clair qu'en agissant sur des facteurs tels que, notamment, les violences subies, l'accès aux soins de santé, l'autonomie ou encore la réinsertion sociale, il est possible d'apporter des changements positifs et durables dans leurs vies. En intégrant cette approche dans les politiques et les pratiques pénitentiaires, nous pouvons travailler ensemble afin de favoriser une meilleure santé globale des femmes en prison.

### Nos demandes :

Renforcer les moyens alloués aux dispositifs en charge de la réinsertion (services psychosociaux des prisons, organismes, services externes, agences à l'emploi, etc.) et mettre en place une véritable coordination entre les parties prenantes pour faciliter la continuité de l'accompagnement des femmes à leur sortie de prison.

Augmenter le nombre de places dans les foyers d'accueil et centres d'hébergements spécialisés pour les femmes sortant de prison et mettre en place des programmes de soutien résidentiel proposant un accompagnement personnalisé et des services adaptés.

# Trois questions à...

## Camille Couette - chargée du projet Parle avec elles chez I.Care

### Qu'est-ce qui a motivé la mise en place du projet Parle avec elles?

Les prisons sont conçues principalement pour les hommes, notamment en raison de leur surreprésentation (95 %) ce qui pose des défis spécifiques aux femmes incarcérées, les rendant vulnérables et invisibilisées dans le milieu carcéral. Les recherches sur les femmes détenues en Belgique sont rares, limitant notre compréhension de leurs parcours et de leurs besoins. Leurs voix sont souvent exclues des débats sur le système pénal, en particulier en raison de leur minorité dans la population carcérale. C'est pourquoi I.Care a développé ce projet qui vise à documenter leurs problématiques et besoins spécifiques. Grâce à ce travail, nous espérons contribuer à faire évoluer la situation pour les femmes privées de liberté.

### Quelles sont les conclusions de la recherche?

Si l'incarcération est évidemment difficile pour toute personne, les femmes incarcérées peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires, notamment en matière d'accès aux soins de santé, de maintien des liens familiaux, d'activités ou encore d'intimité en détention. Par ailleurs, le rapport publié souligne une réalité souvent méconnue : les femmes incarcérées sont non seulement des auteures d'infractions, mais aussi souvent des victimes. Leur passé est marqué par des violences et expériences traumatisantes qui ont parfois contribué à leur parcours menant à une incarcération. Le passage en prison peut représenter un nouveau départ et/ou un moment de répit dans une vie de violences pour de nombreuses femmes, même s'il apporte également son lot de défis et de difficultés. Les témoignages récoltés nous laissent à penser qu'au même titre que l'incarcération devrait être une opportunité de soin pour des personnes vulnérables, elle devrait être également une opportunité d'aide à la (re)construction et à la capacité d'agir pour ces femmes.

### Que demande I.Care?

Il est essentiel d'adopter une approche holistique respectueuse des dimensions de genres dans les politiques et pratiques pénitentiaires, en prenant notamment en compte les besoins en santé sexo-spécifiques de ces femmes (santé sexuelle et reproductive, assuétudes, dépistages, hygiène, etc.) mais également les expériences de violences et de traumatismes qu'elles ont pu vivre avant leur incarcération. Cela implique la sensibilisation et la formation continue des professionnels du système pénal sur les problématiques spécifiques aux femmes en prison. Il est également crucial de permettre aux femmes détenues victimes de violences d'accéder à des services spécialisés dotés de moyens suffisants, notamment des thérapies individuelles et de groupe axées sur la guérison des traumatismes et le renforcement de l'estime de soi. Enfin, il est essentiel d'inclure le milieu carcéral dans la politique de prévention des violences. Cela doit passer par la mise en place de programmes pour les hommes et les femmes détenu-es mais aussi par la mise en œuvre de mesures de protection spécifiques pour les femmes qui craignent des représailles ou des violences, afin de garantir la continuité des prises en charge après leur sortie de prison.

**Moi j'ai tout perdu en rentrant ici : voiture, maison...  
La vie dehors elle nous attend pas**